

undefined - samedi 11 mars 2023

vallée de la drôme - crest - crestois - diois

VALLÉE DE LA DRÔME | CRESTOIS ET PAYS DE SAILLANS

## Rapprochement des offices de tourisme, que va devenir celui de Saillans ?

Caroline BERN



*Alors qu'une délibération proposera que les deux offices de tourisme des deux communautés de communes de la Vallée de la Drôme et du Crestois Pays de Saillans ne fassent plus qu'un, l'antenne de Saillans sera, elle, discutée.*

**En mai, les conseils communautaires de la Vallée de la Drôme et du Crestois et du pays de Saillans devraient trouver à l'ordre du jour la création d'une nouvelle structure qui associe les deux offices de tourisme. Si ce rapprochement est voté, l'accueil à Saillans va-t-il fermer ?**

Que deviendra l'office de tourisme de Saillans ? Au mois de mai, sera inscrit à l'ordre du jour des conseils communautaires le rapprochement, sous forme d'Epic\*, des deux offices de tourisme, celui de la vallée de la Drôme et celui du Crestois et du pays de Saillans.

Cette cuisine interne est une histoire de politiques entre la communauté de communes du Val de Drôme (CCVD) et celle du Crestois et du pays de Saillans (3CPS) mais aussi une vision qui retranscrit une volonté d'appliquer une direction à prendre pour le développement touristique d'une partie de la vallée aux enjeux économiques certains. Peu importe, c'est vrai, pour les touristes que ce soit telle ou telle structure qui dirige. Mais pour les agents des offices de tourisme et les élus, c'est une autre affaire.

François Brocard, élu communautaire délégué au tourisme et maire de Saillans, village situé en bordure de la rivière, s'inquiète des perspectives. « Le niveau de la rivière Drôme baisse. L'an dernier encore, on a eu la visite des touristes mais je crains qu'avec le réchauffement

climatique, les touristes se tournent vers d'autres destinations. Or, créer une nouvelle entité nous permettra de nous adapter aux nouveaux besoins et de continuer à rendre le territoire attractif. Aujourd'hui, nous sommes en décalage. Les touristes ne rentrent plus dans les offices. » Quid alors de l'accueil à Saillans ?

« Je n'ai pas envie qu'il n'y ait plus d'accueil à Saillans, évidemment, mais il faut le réfléchir autrement. Soit il faut le rénover et mettre en place des expositions, par exemple, pour le rendre attrayant. Soit réfléchir à un autre point d'accueil. Celui-ci pourrait être intégré dans le panel de France services qui déménagera dans les anciens locaux de La Poste, un endroit central. » À ce stade, la suppression *stricto sensu* d'un point d'accueil touristique à Saillans n'est donc pas envisagée.

Denis Benoît, président de la 3CPS, le confirme :

« Cela n'a pas été évoqué. Comment le territoire pourrait-il se passer d'un accueil à Saillans en saison ? La suppression des postes d'agents n'a pas été évoquée non plus. Ils seront repris par l'Epic », rassure-t-il.

Jean Serret, président de la CCVD, soutient, lui aussi, ce rapprochement entre les deux offices : « Vu de Paris, on aura une meilleure force de frappe avec des moyens humains et financiers plus importants. Cette hypothèse de travail en commun sera plus efficace, plus pertinente et nous serons mieux identifiés ».

Et François Brocard de conclure : « Les petites communes du pays de Saillans n'ont pas à s'inquiéter, ni à se sentir exclues ou pas considérées. Au contraire, à travers cette nouvelle entité on aura une vraie politique touristique, une vraie stratégie. »

En attendant, rien n'est encore décidé. Place au vote au mois de mai.

\*Établissement public à caractère industriel et commercial